

Changement au programme d'exactitude des adresses

Vous savez probablement déjà que Postes Canada vont instaurer leurs nouvelles données sur les adresses des points de remise pour les expéditions initiées après le 17 janvier 2011. Ces données seront plus précises pour mieux refléter les adresses non-rurales. Les données vont être basées sur des tranches d'adresses qui permettront d'éliminer les adresses inexactes ou pour lesquels les envois ne sont pas distribuables.

Il est important de noter qu'il y a des restrictions sur l'utilisation de ces données. Cette base de donnée est une propriété privée de Postes Canada. Il y a des règlements au sujet de l'utilisation et de la distribution de ces données. Ils incluent le chiffrement et d'autres restrictions qui pourraient avoir un impact sur votre utilisation du produit.

Les données du programme d'exactitude des adresses des points de remise peuvent seulement être utilisées en mode de traitement par lots pour empêcher les utilisateurs de sortir une liste d'adresses. Ceci veut dire que les vérifications d'exactitude des adresses peuvent seulement être faites par lot. Il n'est pas possible de faire des corrections ou des recherches uniques dans la base de données au complet. Vous pourrez encore utiliser les données sur les adresses et les codes postaux pour les entrées de données et les recherches. Voici comment ces changements vont affecter votre utilisation du progiciel iAddress^{MC} :

1. Lorsque vous exécutez la procédure de correction/validation après le 17 janvier 2011, le progiciel iAddress^{MC} va utiliser les nouvelles données du programme d'exactitude des adresses des points de remise. Vous verrez probablement une différence dans le taux d'exactitude comparer aux ensembles de données du mois précédent. Dans la plupart des cas il va y avoir une baisse. Les facteurs qui peuvent affecter les résultats incluent:

- combien de temps depuis le dernier nettoyage du fichier.
- comment le fichier a été créé. Les données recueillies vont être moins affectées que celles obtenues de plages de données.
- la quantité d'appartements dans votre base de données. Postes Canada ont mis beaucoup d'effort sur la mise à jour des données pour les immeubles à appartements. Le résultat est que beaucoup de données ont été ajoutées ou modifiées.

• La quantité d'adresses rurales dans votre base de données. Si vous avez beaucoup d'adresses rurales vous ne verrez pas autant de changement parce que le nouveau programme d'exactitude des adresses a ciblé les adresses non-rurales.

2. Il ne sera plus possible de faire la validation sans faire les corrections. La licence pour le nouveau programme d'exactitude des adresses requiert que les corrections soient faites en plus de la validation.

Si l'expéditeur n'accepte pas les corrections, l'énoncé d'exactitude des adresses ne sera pas généré. Sans l'énoncé d'exactitude des adresses l'expéditeur ne pourra pas prouver son résultat d'exactitude des adresses et va devoir payer un frais supplémentaire sur la médiaposte avec adresse et la poste-publications en quantité de plus de 5,000 et toutes les envois poste-lettres à tarifs préférentiels.

3. Il n'y aura aucun accès aux données brutes. Les utilisateurs du progiciel iAddress^{MC} n'ont jamais eu un accès direct aux données de Postes Canada mais elles sont affichées sur l'écran durant les corrections manuelles ou les recherches d'adresse. Pour cette raison les éléments de recherche et de développement du progiciel iAddress^{MC} vont seulement utiliser les données sur les adresses et les codes postaux du 17 janvier 2011. Ceci veut dire qu'une adresse peut paraître valide durant les recherches mais peut être balisé comme non valide lorsque vérifiée avec le programme d'exactitude des adresses des points de remise plus précis. C'est pour cette raison qu'il est très important de vérifier régulièrement l'information d'adresses collectées en utilisant le mode de traitement de lots du logiciel d'exactitude des adresses des points de remise. Le pourcentage d'exactitude de vos données va aussi être influencé par les facteurs mentionnés plus haut.

Pour plusieurs expéditeurs les changements qui s'en viennent vont avoir un impact mineur sur leur traitement de données. Le plus grand impact va être sur le pourcentage d'exactitude de la base de données elle-même. Postes Canada ont fait des pilotes et ils croient que l'impact va être minime. Nous ne sommes pas convaincu que ceci va être le cas. L'impact pourrait être important pour les expéditeurs avec beaucoup d'adresses d'appartements. Il y a aussi des problèmes concernant le déploiement des nouvelles données.



Les expéditeurs vont devoir utiliser le logiciel d'exactitude des adresses des points de remise pour tous leurs envois après le 17 janvier 2011 sans avoir l'option de retourner aux données précédentes si le taux d'exactitude baisse de beaucoup. Les expéditeurs vont avoir leur première chance d'examiner les données d'exactitude des adresses des points de remise à la mi-décembre ce qui pourrait être un problème pour les expéditeurs qui préparent un envoi substantiel pour le mois de janvier.

Recommandations pour nos clients:

1. Faites des tests préliminaires avec vos fiches d'expédition aussitôt que les nouvelles données sont disponibles. Ceci va aider à identifier des problèmes et vous donnera plus de temps pour les rectifier.
2. Si vos données sont statiques, exécutez une correction/validation sur les fiches au mois de décembre ou au début de janvier en utilisant une date pas plus tard que le 16 janvier 2011.

Sauvegarder cet énoncé d'exactitude. Il va être généré utilisant les données sur les adresses et les codes postaux et va être valide pendant un an, alors s'il y a des problèmes d'exactitude avec les données des adresses des points de remise vous pourrez utiliser l'énoncé comme preuve d'exactitude.

Il y a une opportunité pour nos clients de prétester les fiches commençant en novembre 2010. Si vous êtes intéressés à faire du prétestage contactez Kristi Kanitz au kristi@flagshipsoftware.com. Postes Canada doivent être avisés de nos clients qui veulent une opportunité de prétester.

Si vous voulez fournir des données réelles à Flagship Software pour fournir à Postes Canada, nous vous demandons de faire la correction des données deux fois, utilisant une date avant le 17 janvier 2011 pour la première correction et une date après le 17 janvier 2011 pour la deuxième correction. Imprimez les deux rapports de validation pour vos dossiers et envoyez une copie par courriel au kristi@flagshipsoftware.com. Nous sommes intéressés à identifier l'impact réel des nouvelles données pour nos clients. Nous voulons partager les résultats avec Postes Canada.

Si vous avez des questions au sujet du logiciel d'exactitude des adresses des points de remise, n'hésitez pas à contacter Kristi Kanitz par courriel ou au téléphone (416-410-6357 poste 5/sans frais 1-866-672-0007 poste 5) ou l'assistance technique, poste 3.

L'outil conseiller en courrier mécanisable est maintenant disponible

Postes Canada a rendu disponible l'outil conseiller en courrier mécanisable:

<http://www.canadapost.ca/cpo/mc/business/tools/advisors/mmadvisor/default.jsf?LOCALE=fr>.

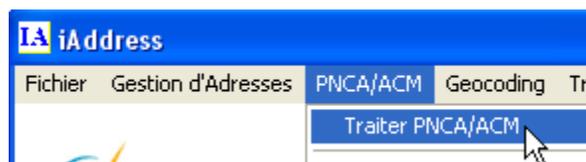
Cet outil interactif aide les expéditeurs à concevoir des articles de courrier mécanisable afin qu'il puisse passer dans l'équipement de traitement automatisé. Le courrier mécanisable est admissible pour les taux pour courrier mécanisable ainsi que pour la nouvelle option du tri préliminaire qui débutera en janvier 2011.

Les avantages d'utiliser le programme national de changement d'adresse (PNCA)

Le service du PNCA est une base de données de Postes Canada regroupant les adresses des Canadiens qui ont déménagé dans les dernières six années et qui ont soumis un avis de changement d'adresse. L'expéditeur peut soumettre un nom et une adresse et recevoir la nouvelle adresse si elle est disponible. Les personnes décédées et les adresses qui ne peuvent pas être actualisées sont identifiées et peuvent être éliminées de la liste d'envoi.

Pourquoi utiliser le service du PNCA ? Une étude à grande échelle récente faite par Postes Canada a démontrée que le pourcentage d'envois qui n'atteignent pas leur destinataire en raison d'un déménagement est d'environ 72 %. Ceci n'empêche pas que seulement 16 % des expéditeurs utilisent le service du PNCA et ceux-ci seulement de façon irrégulière. Seulement 20 % des adresses canadiennes passent par le service du PNCA. Ceux qui utilisent le service du PNCA régulièrement peuvent avoir confiance que leur courrier se rend à destination même si leur client a déménagé. Le courrier non distribuable est de l'argent perdu.

Saviez-vous que iAddress^{MC} inclus le service du PNCA ? Ce service est payable à l'utilisation et requiert l'achat d'un groupe de transactions ou une licence annuelle illimitée. Pour discuter au sujet du service PNCA et comment il peut réduire l'impact du courrier non distribuable et améliorer vos résultats, contactez Carolyn au carolyn@flagshipsoftware.com ou Kristi au kristi@flagshipsoftware.com.



Formation sur le Web disponible

Flagship Software offre de la formation sur le Web ! Si vous avez besoin d'un cours de recyclage pour iAddress^{MC} ou si vous avez des nouveaux employés à former, contactez Carolyn au carolyn@flagshipsoftware.com pour fixer une date pour la session.

